Inauguration du gouverneur Sanders à Baton Bouge.

———0::0———

GOUVERNEUR JARED Y. SANDERS.

Un temps superbe a favorisé l'inauguration du gouverneur Jared Y Sanders hier à Baton Rouge. Jamais la capitale de la Louisiane n'avait reçu autant de visiteurs. Il en était venu de nombreux de la Nouvelle Orléans et de toutes les parties de l'état. A l'ouverture de la cérémonie Mgr. Blenk, archevêque de la Nouvelle-Orléans, a offert une prière au Très-Haut, puis le gouverneur a été assermenté par le juge Breaux, président de la cour suprême de la Louisiane.

Autour du gouverneur étaient groupés les hauts fonctionnaires de l'Etat, les membres des deux chambres, le sénateur fédéral McEnery, les anciens gouverneurs Heard et Blanchard, et de nombreuses notabilités. Plus de cinq mille personnes étaient assemblées sur la place du Capitole lorsque le colonel T. Sambola Jones s'est avancé au bord de l'estrade et a présenté l'archevêque Blenk.

Lieutenant-gouverneur P. LAMBREMONT.

Le gouverneur Sanders est arrivé directement avec son escorte de l'hôtel Grouchy à la place du Capitole, et après avoir prêté serment il a prononcé son discours d'inauguration.

Dans ce discours le gouverneur a traité les questions d'intérêt général et recommandé diverses réformes dont l'introduction lui semble utile à la prospérité et au développement de l'état.

En ce qui concerne le commerce des liqueurs M. Sanders s'est déclaré en faveur d'une licence plus élevée pour l'état et d'une licence d'au moins $500 pour les paroisses et les municipalités. Il voudrait aussi voir disparaitre les débits de liqueurs attachés aux magasins d'épiceries. Il estime aussi que des licences ne devraient pas être accordées à des femmes qui servent des liqueurs, et il demande que les blancs et les noirs ne soient pas admis à boire dans les mêmes établissements.

Il estime que les propriétaires de débits de liqueurs devraient être mis sous serment et fournir un cautionnement.

Les brasseurs et les fabricants de whiskey ne devraient pas être intéressés dans des barrooms. Il ajoute que les municipalités devraient avoir le droit d'interdire la vente des liqueurs dans certains districts Il préfère l'option locale à la prohibition.

Le gouverneur Sanders a fait des recommandations sur d'autres questions. Il recommande, entre autres choses, que des efforts soient faits pour supprimer les intrigues de couloirs, à l'assemblée générale, que les chefs des institutions de l'état restent à leurs postes et ne viennent pas à la capitale pour faire augmenter leurs crédits ; que les corporations supportent leur juste proportion de taxes ; que l'excédant du revenu soit employé à l'amortissement de la dette de l'état ; que les capitaux étrangers soient attirés dans l'état par l'exemption des fabriques des taxes paroissiales et municipales ; que les séances secrètes des commissions publiques soient interdites : que la loi sur les élections primaires soit amendée de manière à obtenir une équité complète, etc.

Il dit que le cumul est dangereux en principe et devrait être interdit ; que si toutes les dépenses légitimes sont faites une nouvelle réduction des taxes d'Etat ne peut être faite pour le moment, que la nouvelle administration prendra l'initiative d'une législation pour le remboursement de la dette d'Etat à un taux d'intérêt moins élevé, que le gouverneur ne devrait pas emprunter d'argent sans y être autorisé par une loi et que dans les cas d'urgence le bureau de liquidation de l'Etat devrait être consulté.

M. Sanders recommande aussi l'adoption d'un système d'audition et de vérification des comptes pour prévenir les détournements. Il passe en revue les travaux de la commission législative d'enquête sur le port de la Nouvelle Orléans, et il dit en terminant que chacun des engagements pris durant la campagne électorale sera tenu, autant qu'il sera en son pouvoir.

Le discours du gouverneur Sanders a été longuement applaudi, puis une salve a clos la cérémonie d'inauguration.

Les diverses organisations devant prendre part à la parade dans les principales rues de la capitale de l'état et être passées en revue par le gouverneur devant l'hôtel de ville, se sont alors formées en colonne et, le général Albert Estopinal, grand marshal, en tête, est partie dans l'ordre suivant :

1. Détachement d'agents de police montés sous le commandement du capitaine J. B. Hare.
2. Le général Albert Estopinal, grand marshal.
3. Aides honoraires.
4. Aides du chef d'état major.
5. Escorte du gouverneur, musique de l'Université d'Etat et le corps des cadets sous le commandement du capitaine L. S. Sorley.
6. Gouverneur J. Y. Sanders, exgouverneur Blanchard, colonel J. W. Nicholson (président du comité de réception) colonel T. Sambola Jones (maitre de cérémonie), état-major du gouverneur, lieutenant-gouverneur Lambremont. T. C. Garrett, président pro tem du sénat, H. Garland Dupré, président de la chambre, Jos. Gottlieb, président du comité exécutif d'inauguration, Jos. A. Breaux, président de la cour suprême, archevêque James H. Blenk, Martin Behrman, maire de la Nouvelle Orléan, Wade H. Bynum, maire de Baton Rouge, fonctionnaires d'Etat, membres des comités d'inauguration du sénat et de la chambre.
7. Musique de Plaquemine.
8. Escadron de cavalerie des femmes sous le commandement de Miss Mattie B. McGrath.
9. Général T. W. Castleman et état-major.
10. Vétérans confédérés de la division de la Louisiane.
11. Musique de Church Point.
12. Compagnie A du premier d'infanterie de la garde nationale de la Louisiane, escadron C du premier de cavalerie et autres, sous le commandement du major Heath.
13. Bataillon de la milice navale de la Louisiane.
14. Musique de Veazey.
15. Club des Marcheurs du Choctaw, de la Nouvelle Orléans, N. E. Baumgarden marshal.
16. Club des Marcheurs de Plaquemine avec musique.
17. Club des Marcheurs d'Eunice avec musique.
18. Club des Marcheurs de Ville Plate avec musique.

Le programme de la journée a été exécuté ponctuellement et son exécution fait honneur à ceux qui l'avaient préparé.

Voici quel était ce programme.

Midi. Départ du gouverneur de l'hôtel escorté du juge Breaux, président de la cour suprême et de l'archevêque Blenk.

Midi 15. Prestation du serment devant le juge Breaux. Discours du gouverneur sur l'estrade érigée dans la cour du Capitole.

1 heure. Formation de la colonne pour la Parade. Revue par le gouverneur devant l'hôtel de ville.

De 4 à 6 heures. Concert public sur le Boulevard du Nord.

Réception publique dans la salle des Elks.

De 8 à 9 heures. Feu d'artifice sur le terrain de l'Université.

9 heures 30. Réception publique par le gouverneur Blanchard et le lieutenant gouverneur Lambremont dans le Pavillon de l'Université.

10 heures. Bal d'inauguration dans le Pavillon de l'Université.

AU SENAT.

Trente-huit sénateurs étaient présents et la partie de la salle réservée au public était foulée lorsque M. Barrett, président pro tem, a ouvert la séance. A midi et quelques minutes le colonel J. W. Nicholson et le juge Breaux, président de la cour suprême de la Louisiane, sont entrés, et le président Barrett a nommé MM. Voegtle, Shaffer et et Wimberly pour escorter le lieutenant-gouverneur Lambremont.

M. Lambremont a été assermenté par le juge Breaux, puis il a prononcé un discours dans lequel il a dit qu'il avait oublié les luttes de la campagne électorale, qu'il se considérait comme le représentant du parti démocratique tout entier et non d'une faction, et qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner satisfaction à tous sans distinction et mériter la confiance placée en lui.

A LA CHAMBRE.

La chambre n'a siégé que quelques instants sous la présidence de M. Dupré.

M. Dougherty a déposé un bill allouant $80,000 pour les frais de la session : $52.000 pour la chambre et $28,000 pour le sénat, puis les membres ont rejoint les sénateurs pour assister à la cérémonie d'inauguration.

Général ALBERT ESTOPINAL,
Grand Marshal.

La réserve navale.

Les canonnières "Isla de Luzon" et "Alvarado" sont arrivées dans la matinée à Baton Rouge. Elles étaient pavoisées et ont jeté l'ancre dans le fleuve à la hauteur de la rue Main. Un comité de réception attendait le commandant Bostick.

Plus tard les membres de la réserve navale ont pris part à la parade.

La mère du gouverneur.

La vénérable mère de M. Sanders a assisté à l'inauguration de son fils. Y assistait aussi le révérend J. F. Shaw, de Fouke, Arkansas, père de Mme Sanders.

M. Shaw est un ancien soldat confédéré. Il a servi dans la cavalerie de Forrest.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Henry Dumont à Louis Recourt, douze terrains, Morales, Urquhart, Adams et Gordon ; un flet, Villeré, Adams, Urquhart et Gordon, $5,000.

Harry H. Harrison à la Union Hom'd Ass'n, terrain, Constance, Bellecastle, Dufossat et Magasins, $700.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $700.

Mme Anthony Gonzales à la Union Hom'd Ass'n, une portion, Solomon, St Louis, Toulouse et Hennessey, $700.

L'acquéreur à Mme Ellen F. Gonzales, même propriété, $700.

Locus C. Centilivre à Mlle Mathil Joifel, un terrain, Urquhart, Marais, Port et Lafayette, $925.

Jos. Edward et al à Edgar Linsey, portion, Lizardi. Dauphine, Royal et Eganla, $250.

Coliseum Place Baptist Church à Grace Baptist Church, portion, Caffin, Flood, Chartres et Douglas, $650.

Grace Baptist Church à Southern Grocery Co.. Ltd., portion, Caffin, Flood, Chartres et Douglas, $1500.

Wm E. Rau Jr à Louis Roen, terrain, Dumaine, City Pk et Hennessy, $1,000.

Mme Eliz. Green à Mme Mary Leehans, terrain, Gravier, Perdido, Dorgenois, Rocheblave, $1,200.

Anthony Egan à Charles Koecher, proprpiété Nos 125 127 S. Gayoso, $5,825.

Quand Vous Prenez

le Hostetter's Stomach Bitters vous avez un médicament qui n'est pas seulement garanti pour sa pureté absolue, mais qui a aussi un record sans égal de guérisons de maladies d'Estomac, de Foie et d'Intestins. Il devrait, par conséquent, en appeler à tout homme ou femme malade. Procurez-vous une bouteille de

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

aujourd'hui même et vous serez convaincu qu'il peut guérir Perte d'Appétit Maux de Tête, Aigreurs Nausées, Indigestion, Dyspepsie, Etat Bilieux, Constipation, Maladies de Femmes et Fièvre Malaria.

BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances,
Décès
Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Geo. A. Ganse à Ruth LeRoy, Chas Freceney à Eliza E. Vennard, James B. McConnell Je. à Christina P. Beret, John M. Comeaux à Jeane Chaband.

NAISSANCES.

Mmes John P. Jacobsen, un garçon ; Albert J. Schindler, un garçon ; Isidore Braun, un garçon ; W. H. Blanke, une fille ; Fred, J. Weiss, un garçon ; Martin Luding, une fille ; Chas. Brennermam, une fille.

DECES.

Eliska L. Thiberge, 2 ans, 2021 Ursuline ; Vve Christine Steeve, 72 ans, 830 Neuvième ; Harald Amren, 11 ans, 3419 Cleveland ; Vve Marie H. Henderson, 72 ans, 2138 Prytanée : Ernest Kuhne, 71 ans, 1535 avenue Lafayette ; Vve Elizabeth Sickinger, 77 ans, 1018 Joséphine ; Dr R. O. Marcour, 34 ans, Hôtel Cosmopolitain ; John Joachim 15 mois, 411 S. Cortez ; Marion J. Guérin, 9 ans, 2524 Ursulines ; Wm Johnson, 26 ans, 1613 Espagne ; Joseph L. Hartman, 25 jours, Orléans et Gayoso ; Frank Lanier, 3 mois, 111 S. Liberté ; Oscar Bozenau, 47 ans, hôpital de charité ; Vve A. J. McAllister, 81 ans, 1511 Polymnia ; Susan Mackey, 60 ans, Galvez et St Pierre ; Hazel Smith, 11 ans, hôpital de charité ; Wellington J. Nolasco, 51 ans, 422 N. Galvez ; Lilly Denis, 26 ans, 1429 St Pierre ; Moses Williams, 3 mois, 1414 St Philippe.

Corps trouvé.

Le coroner Ballowe, de la paroisse de Plaquemines, a hier soir téléphoné à la police que le corps de Simon Klein, qui s'était suicidé ces jours derniers, a été trouvé flottant dans le fleuve près de la plantation Ste-Sophie.

DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédé dimanche, 17 mai à 5 40 heures p. m., âgé de 52 ans, 10 mois et 24 jours le Sociétaire JOHN MARIE DESPEAUX natif de la Nouvelle Orléans. Messieurs les Membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de mai sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 19 mai 1908, à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 3815 rue Tchoupitoulas entre Peniston et General Taylor.

Le Président,
J. M VERGNOLLE.
Le Secrétaire, A. Le FRANÇOIS.
19 mai—1f

MESSE FUNEBRE

Une messe sera dite pour le repos de l'âme de feue Mme Vve J. B. MAGNARD, à l'église du Sacré Cœur, rue du Canal, jeudi le 21 mai à 8 heures du matin. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.
19 mai—2f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

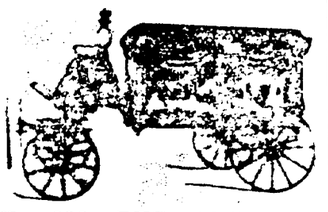

No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES { HEMLOCK..... 408 / HEMLOCK..... 1004 W

Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant,
Téléphone Hemlock 686.

TELEPHONE 282.
VEUVE JOSEPH RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles
A l'étage des Bureaux — Entrée rue Gravier.
Cuisine et Service de Premier Ordre.
Le patronage de ceux qui donnent des Parties de Théâtre, des Dîners et Soupers y est sollicité.
Jardin de Palmiers et Promenade en Plein Air sur la Terrasse du St Charles. Un charmant Lieu de Repos et le Plus Attrayant en ville pour Mariages et Réceptions.
BAINS DU ST CHARLES
Electriques, Turcs, Russes, Romains, Ordinaires. Lumière Electrique et Bains et Massage Electriques. L'Electricité scientifiquement employée avec tous les accessoires modernes. Elle soulage des Rhumatismes, Guérit les Rhumes et elle est le Meilleur Tonique connu pour les Nerfs.
A. R. BLAKELY & CO., Ltd.,
1er nov—6m Propriétaires.

WEST END
TOUS LES SOIRS.
Tableaux Mouvants Modernes et Récitations de Chants Illustrés,
En charge de M. J. M. McKee. Trois changements chaque soir.
Aussi une Grande Bande Militaire
Sous la direction du PROF. G. B. LOMBARDO (Académie Royale, Venise), exécutant la dernière musique—Populaire et d'Opéra.
12 mai—1m

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END.
T. TRANCHINA, ...Prop
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
5 mai—3m

GRATIS! GRATIS
PARC SCENIQUE,
En face de la Principale Entrée du Parc de Ville.
Le Plus Téméraire et le Roi des Artistes sur la Corde Tendue.
RICHARD CŒUR DE LION.
Tous les jours à 4 et 8:30 P. M.
Marche sur Corde Elevée et Saut Périlleux à Travers le Feu.
17mai—5f

OC--SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoire Co., Ltd — Nouvelle-Orléans, Lne., le 14 mai 1908 — Conformément avec l'article VI de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie lundi, le 25 mai 1908, de 1 heure à 5 heures p. m. pour directeurs pour servir pendant l'année suivante.

Jno. B. LOUIS, Préaident.
R. D. VERGES, Secrétaire.
14 mai — 10 f

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES, National Realty Building, Nouvelle Orléans, 2 mai 1908 — Les examens de concours annuel des postulants blancs pour des certificats graduée de grammaire et de kindergarten auront lieu, à partir de LUNDI, 1er juin, à 8:30 A. M., à la Batisse de l'Ecole Normale, rues Constance et Galeanie.

Des blancs pour applications peuvent être obtenus du bureau du Surintendant.

Les applications devront avoir été présentées au Surintendant vers le 25 mai.

WARREN EASTON.
Surintendant.
6 mai—1m

PETITES ANNONCES.

Demande — Une gardienne qui doit coucher à domicile et aussi une cuisinière. 820, avenue Esplanade. 19 mai

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

Les jeunes gens faisant partie de la classe de 1907 ou ajournés des classes précédentes sont invités à se présenter au Consulat pour y recevoir les instructions nécessaires pour l'accomplissement des formalités du Conseil de Révision.

Renseignements demandés dans un intérêt de famille sur :

Jean Baptiste Jacques, originaire de Grandfontaine (Alsace-Lorraine).

On recherche les héritiers de Pierre Hourcade Cabalé, dit Pierre Cabalé, ayant résidé en Louisiane ou au Texas vers 1860 ou 1870.

Les personnes qui sont en mesure de fournir des renseignements sur le lieu et la date de son décès sont priés de les communiquer au consulat.

Recherchés pour remise de documents :

Mme Vve Félix Duffour, née Labusquère.
Mmes Alice Duffour,
Blanche Duffour,
Félicie Duffour.
M. Cartier.

Recherché pour règlement de succession :

M. Henry Eugène Chaplain, âgé de 43 ans, natif d'Alençon (Orne).
oct—1905

---

diqué, elle alla faire un tour aux environs de la villa Mimosette, au bord de la mer.

Longtemps elle erra dans le voisinage de la propriété.

Puis elle remonta au châlet des Oliviers.

Elle fut introduite par une petite vieille dans un salon très modeste où elle se trouva en présence d'un homme de quarante ans, au visage grave, empreint d'une tristesse profonde.

—Que désirez vous, madame ? demanda cet homme.

—Parler à M. Ramberty.

—C'est moi. Qu'y a-t-il pour votre service.

—Monsieur, je suis envoyée par le bureau de placement de Toulon auquel vous avez écrit.

—Ah !.... parfait....parfait! .... asseyez-vous, donc, madame.

Elle remercia.

Monsieur Ramberty s'enquit :

—Vous êtes au courant de ce que je demandais à l'agence :

—Assez succinctement, monsieur.

—On ne vous a pas expliqué de quoi il s'agissait ?

—On m'a avertie que vous désiriez une femme en qualité de garde-malade.

—C'est cela.

—Pour un enfant, n'est-ce pas, monsieur ?

—Pour ma fille, oui, madame.

"Je dois ajouter que ce n'est que provisoirement, en attendant l'arrivée d'une de mes nièces qui habite Grenoble et qui viendra dès qu'elle le pourra.

"Lorsqu'elle sera ici, évidemment, c'est elle qui exercera les fonctions de cette personne dont je sollicite aujourd'hui le concours.

M. Ramberty s'exprimait d'une voix un peu assourdie. Il semblait bon et doux. Sa tristesse était sympathique.

Il poursuivit :

—Je suis veuf, madame. J'ai perdu ma femme il y a huit ans, emportée par un mal qui, hélas ! ne pardonne pas.

"Je restai avec deux enfants, l'un, un garçon qui avait alors dix ans, l'autre une fille qui marchait à peine.

"Je les élevai tout en faisant un commerce de bonneterie à Lyon.

"J'espérais que le mal qui avait pris ma femme épargnerait mes deux petits.

"Pendant quelques années, cet espoir sembla devoir se réaliser. Hélas ! — pour ma fille tout au moins — il n'en est plus de même à présent.

Sa voix devenait encore plus assourdie.

Il fit une pause et reprit :

—Mon garçon, qui a dix huit ans, est fort et robuste. Mais la petite fille fut engendrée alors que sa mère avait déjà ressenti les atteintes du mal.

"L'an passé, elle eut une bronchite que, malgré tous les soins prodigués, on n'arriva pas à guérir complètement.

"Elle continua à tousser.

"Puis, en novembre, son état s'étant encore aggravé, les médecins me conseillèrent de venir dans le Midi, m'assurant que je pourrai peut-être, aussi, conserver quelques mois de plus ma fille, irrémédiablement condamnée !

Les derniers mots furent à peine distincts. Un sanglot s'étranglait dans la gorge du malheureux.

Dormeuil se sentit profondément émue devant la douleur vraiment sincère de cet homme.

Ramberty poursuivait :

—J'entends que.... pour ce qui lui reste à vivre.... elle soit bien soignée....aussi n'ai-je pas hésité à céder mon commerce et à amener ici mon enfant.

"Et comme je veux que la petite ne manque de rien et ne s'ennuie pas, je me suis décidé, en attendant la venue de ma nièce, à écrire à Toulon pour qu'on me trouve une brave et dévouée créature, voulant bien provisoirement consentir à rester auprès de ma fille, à lui donner ses remèdes, ses potions, à la distraire à la maison aux heures de tristesse, en lui racontant ou en lui lisant des histoires, puis à l'accompagner dans les petites promenades qu'elle peut encore faire aux après-midi de soleil.

Il ajoutait :

—La place ne demande pas beaucoup de travail, mais je sais parfaitement bien aussi qu'elle ne serait pas à la convenance de tout le monde.

Dormeuil, tout émue encore, réfléchissait.

Il crut qu'elle hésitait.

Et timidement :

—Vous devez être très douce et très bonne, madame, et je suis sûr que si nous nous entendions pour les conditions, vous soigneriez parfaitement ma pauvre petite Henriette.

—Je ferais de mon mieux, monsieur.

—Alors.... voyons, que me demanderiez-vous ?

—Fixez votre prix vous-même.

—Cinquante francs par mois vous conviendraient-ils ? C'est peu, je le sais bien, mais je vous répète que je ne suis pas un richard et qu'il me faut travailler pour vivre.

—Cinquante francs, soit....

—Ah !.... faisait alors le brave homme dont le visage, pendant quelques secondes, reflétait un peu moins de tristesse....ah! madame.... Si, comme je n'en doute pas, vous donnez un peu de gaieté à mon enfant, si vous arrivez à égayer, à illuminer d'un peu de joie les derniers jours qui lui restent à vivre, je vous garderai une éternelle reconnaissance.

Puis, en se levant, Ramberty poursuivait :

—Aujourd'hui, ma fille était un peu plus souffrante.... Elle s'est mise au lit.... nous allons la voir.

"Venez, madame....madame?

Puis s'inclinant :

—Vous ne m'avez pas fait connaître votre nom ?

—Madame Verlet, monsieur, fit-elle, mentant de nouveau, donnant ce nom qu'elle s'était choisi, ce nom sous lequel désormais, honnêtement et laborieusement, elle allait vivre.

Elle croyait devoir dire encore :

—Je suis veuve, monsieur.... Des revers de fortune m'obligent à me placer pour vivre.

Il objecta, un peu inquiet :

—Alors, vous n'avez pas l'habitude des malades ?

—Non, monsieur.

Elle se hâtait de déclarer :

—Mais j'ai la bonne volonté. Et si je m'engage à soigner votre fillette, croyez bien que vous pouvez compter sur mon dévouement.

—Je n'en doute pas, madame, fit Ramberty rassuré.

Il s'était dirigé vers la porte :

—Je vous montre le chemin.

L'ex-duègne le suivit.

Il lui fit prendre le couloir, à l'extrémité duquel était un escalier qu'ils gravirent.

Au-dessus, il ouvrit une nouvelle porte et Dormeuil se trouva dans une chambre que le soleil d'hiver, sombrant à l'horizon, faisait rose et mauve.

Le papier de tenture était très clair, à fond bien pâle parsemé de piquets de fleurs. De grands rideaux de mousseline blanche tamisaient les lueurs tendres de cette délicieuse fin du jour.

Sur un lit, toute pâle, parmi les blancheurs entourantes, une fillette au teint de cire, au visage coloré seulement vers les pommettes, aux joues creuses, aux grands yeux trop brillants, était étendue.

Elle souleva lentement la tête quand la porte s'ouvrit.

Et dans ses prunelles fiévreuses une curiosité aussitôt se lut :

—Henriette, disait le malheureux père — et dans sa voix vibrait une infinie tendresse—Henriette, voici une dame qui veut bien te tenir compagnie et te soigner à partir d'aujourd'hui.

"Si tu écoutes ses recommandations, tu guériras bientôt.

—Ah.... murmurait la fillette.

Et puis, spontanément :

—Oh, je l'écouterai bien, papa, je te le jure.

Elle regardait ensuite cette grosse dame à cheveux blancs, cette grosse dame qui s'efforçait de sourire, mais dont le visage à l'air doux reflétait cependant une émotion qu'elle ne pouvait maîtriser.

—Oui, madame, je vous écouterai bien.

"J'ai tellement envie, voyez-vous, de me guérir tout à fait... de redevenir forte, comme l'an passé.

"J'ai tellement envie aussi de retourner à l'école avec mes petites amies.... Pensez.... je ne vais plus rien savoir depuis un an bientôt que je n'y vais plus !

Elle parlait d'une voix grave, avec une intonation sérieuse.... des gestes réfléchis de fillette à l'intelligence, au raisonnement trop précoces.

Doucement, celle qui se faisait appeler Madame Verlet, répondit :

—Mais certainement, ma mignonne, ce désir que vous manifestez là ne sera pas trop longtemps à se réaliser.... Il faudra patienter quelques mois encore pourtant, être bien raisonnable, bien sage, et j'ai la conviction qu'au printemps prochain, par exemple, vous pourrez retourner à l'école.

—Tu vois bien, papa..... tu vois bien..... Ne te tourmente plus, va....

"Car, ajoutait la fillette, tournée vers Dormeuil, pour qui elle semblait tout de suite éprouver plus que de la confiance....pour qui elle éprouvait déjà de la sympathie, car je vois bien que papa se désole en cachette de moi.

—Mais non..... mais non..... je ne me désole pas.... interrompait vivement le pauvre père.

Et elle, entêtée :

—Je te dis que si.... Tu m'as appris, papa, qu'il ne fallait jamais mentir. ..Rappelle-toi.... Et des fois je te surprends, dans la salle en bas, la tête dans les mains, à pousser des soupirs.

A continuer